

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Edité le : 04/11/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

## Rapport partiel

AGENCE REGIONALE DE SANTE LANGUEDOC  
ROUSSILLON

DT DU GARD  
6 RUE DU MAIL - CS 21001  
30906 NIMES Cedex 2

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE21-185917	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	<b>LSE2111-29142</b>	N° Prélèvement :	00154429
N° Analyse :	00155762		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	SORTIE TRAITEMENT PUITTS PERRIER	Code PSV :	<b>000006311</b>
Localisation exacte :	SORTIE TRAITEMENT DU PUIS PERRIER		
Dept et commune :	<b>30 MONTFAUCON</b>		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,0771041800	Y :	4,7502642000
UGE :	2488 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN		
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	AGGLOMERATION GARD RHODANIEN 1717 ROUTE D AVIGNON 30200 BAGNOLS SUR CEZE	Motif du prélèvement :	S1
Nom de l'installation :	TRAITEMENT PUITTS PERRIER	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 03/11/2021 à 09h48 Réception au laboratoire le 03/11/2021 à 15h59 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	005933
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 03/11/2021 à 18h13

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	--------	----------	--------	--------------------	-----------------------

Edité le : 04/11/2021

Identification échantillon : LSE2111-29142

Destinataire : AGENCE REGIONALE DE SANTE LANGUEDOC ROUSSILLON

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Mesures sur le terrain</b>						
Température de l'eau	11D1@	16.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25 #
pH sur le terrain	11D1@	7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.74	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.78	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Bioxyde de chlore	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	
<b>Analyses microbiologiques</b>						
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>						
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	11D1@	0 Chlore	-	Méthode qualitative		
Saveur	11D1@	0 Chlore	-	Méthode qualitative		
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative		
<b>Analyses physicochimiques</b>						
<b>Analyses physicochimiques de base</b>						
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	619	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #
<b>Paramètres de la désinfection</b>						
<b>Cations</b>						
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF T90-015-2	0.10 #
<b>COV : composés organiques volatils</b>						
<b>Solvants organohalogénés</b>						

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)

11BRATE BROMATES (ARS11-2020)

11THM4 TRIHALOMETHANES (ARS11-2020)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.